



**Certificate of Advanced Studies (CAS)
Thérapie neuro-développementale Bobath Baby (Module 2)**

**Octobre 2022 – Février 2023
Advanced Studies, Université de Bâle**

Inscription définitive

Nom, prénom:

Profession/Titre:

Date de naissance:

Commune d'origine/nationalité:

Adresse privée (Rue, Code Postal, Lieu):

Employeur (Nom, Adresse):

No. tél. professionnel:

No. tél. privé (portable):

Adresse e-mail:

Formation (Diplôme HES et/ou universitaire):

→ Veuillez joindre une copie du diplôme.

Avoir terminé le cursus "Diploma of Advanced Studies (DAS) thérapie neuro-développementale (module 1)" ou avoir suivi un cours de base reconnu par l'European Bobath Tutors Association (EBTA)

Cursus/Cours :

Date :

Lieu :

→ Veuillez joindre une copie du diplôme .



Travail actuel:

Institution:

Depuis:

Brève description du champ d'activité, y compris la possibilité de traiter de nouveau-nés et d'enfants jusqu'à l'âge de 18 mois présentant des symptômes neurologiques et neuromusculaires, des anomalies sensorimotrices, des troubles du développement et des risques de développer une paralysie cérébrale (→ Expérience d'au moins une année dans la mise en oeuvre de la thérapie neuro-développementale NDT Bobath) :

Délai d'inscription et frais de traitement

Le formulaire d'inscription complété et signé doit être envoyé par courriel à office@sakent-asend.ch au plus tard le **30 mars 2022**.

Dès que nous aurons reçu votre inscription vous recevrez une facture pour les **frais de traitement de CHF 200.--** pour que le contrôle d'admission puisse être effectué. Les frais de traitement ne seront pas remboursés en cas de désinscription ou de décision d'admission négative. Les frais de traitement seront déduits des frais du cursus lors de la participation définitive.

Conditions d'annulation

Le retrait de l'inscription définitive au cursus doit être effectué par écrit. Les frais suivants s'appliquent en cas d'interruption de courte durée du cursus :

- Dans les 2 mois précédant le début: **50 %** du total des frais du cursus
- Dès le début des études: **100 %** du total des frais du cursus

Dans tous les cas, les frais de traitement de CHF 200.-- ne sont pas remboursés.

Si le cursus doit être annulé par l'Advanced Studies ou/et l'ASEND, les étudiants recevront un remboursement complet des frais.

- J'ai pris connaissance des conditions mentionnées dans la publication et j'en suis d'accord.
- Je prends note que des bonnes connaissances de la langue française sont exigées pour une participation au cursus.

Date:

Signature:

Annexes :

- Copie diplôme HES et/ou universitaire
- Copie diplôme DAS ENT (Module 1) ou cours de base reconnu par l'EBTA